



[30h]

Langue d'enseignement : français

Niveau : cours de 3ème cycle

Objectifs (en terme de compétences)

Poser le problème et évaluer les stratégies possibles en vue de protéger les résultats de la recherche scientifique aux niveaux intellectuel et industriel

Objet de l'activité (principaux thèmes à aborder)

Le cours sera divisé en deux parties.

La première partie, d'un volume de 21 heures, traitera de la problématique générale.

1. Introduction générale.
2. La recherche, ses résultats et leur protection : critères pour une stratégie de valorisation des résultats de la recherche.
3. Les divers modes de protection des résultats de la recherche :
- le brevet - le savoir-faire (know how) - le droit d'auteur - etc.
4. Conclusion : réflexions sur la stratégie des entreprises en matière de protection des résultats de sa recherche.

La seconde partie, d'un volume 9 heures, consistera en quelques séminaires portant sur des thèmes généraux et ayant pour but de sensibiliser les étudiants à la problématique. A cette fin, il sera fait appel à des conférenciers extérieurs, spécialistes de ces questions (experts de l'industrie, mandataires européens, ...).

Résumé : Contenu et Méthodes

Le cours sera divisé en deux parties.

La première partie (15 à 18h) traitera de la problématique générale:

Introduction générale

La recherche, ses résultats et leur protection: critères pour une stratégie de valorisation des résultats de la recherche

Les divers mode de protection de la recherche

le brevet

le savoir-faire (know how)

le droit d'auteur

etc...

Conclusion: réflexions sur la stratégie des entreprises en matière de protection des résultats de la recherche

La seconde partie (12 à 15 h) consistera en séminaires interactifs animés par des experts extérieurs (personnel de l'industrie belge spécialisés dans la prise et la gestion de brevets; mandataires européens, etc...) ayant pour but de sensibiliser les étudiants à la problématique au travers d'exemples vécus et récents.

Autres informations (Pré-requis, Evaluation, Support, ...)

Diplôme de 2ème cycle en sciences (licencié en sciences, ingénieur civil, ingénieur chimiste et des bio-industries, ingénieur agronome, pharmacien, docteur en médecine, docteur en médecine vétérinaire, licencié en sciences médicales) ou diplôme reconnu équivalent.Examen conventionnel

Le mercredi à partir du mois d'octobre (à confirmer; voir notre site INTERNET)